

Enquête publique en vue de la régularisation de la déclaration d'utilité publique de la ligne 15 Est



du lundi 9 septembre 2024 au vendredi 11 octobre 2024

Pourquoi une nouvelle enquête publique?

La ligne 15 Est du Grand Paris Express reliera la gare de Saint-Denis – Pleyel à la gare de Champigny Centre. Elle facilitera les déplacements des habitants de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne en assurant de nombreuses correspondances au sein de ses 12 gares (train, RER, métro, bus, tramway).

La ligne 15 Est a été déclarée d'utilité publique le 13 février 2017 à la suite d'une enquête publique. Cette déclaration d'utilité publique a été modifiée le 20 juin 2018 puis le 2 décembre 2021, également après une enquête publique.

À la différence des précédentes enquêtes publiques, l'enquête publique en cours n'a pas pour objet de présenter des modifications envisagées du projet de ligne 15 Est.

Elle a pour objet de porter à la connaissance du public des informations complémentaires à celles figurant dans l'étude d'impact de la ligne 15 Est, pour répondre à une demande en ce sens du Tribunal administratif de Montreuil.

Ces compléments concernent uniquement le chantier de la gare Bondy et portent sur :

- un plan précis de circulation des poids-lourds chargés de l'approvisionnement et de l'évacuation des déblais du chantier de la gare Bondy,
- des données relatives aux incidences sur la qualité de l'air des flux de poids-lourds sur les axes routiers locaux au sein du secteur de la gare Bondy,
- des mesures pour éviter, réduire ou compenser les nuisances sonores à proximité immédiate de la crèche Janusz Korczak.

La composition du dossier mis à disposition du public est celle du dossier d'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique modificative n° 2. La majorité des documents est inchangée. Les documents complétés sont identifiés sur le sommaire détaillé au verso.

Comment s'informer et donner son avis?

CONSULTATION DU DOSSIER

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur le site internet dédié à l'enquête publique : <u>https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy</u>
- à la Mairie de Bondy, Place du 8 mai 1945, 93140 Bondy.

PERMANENCES DE LA COMMISSAIRE ENQUÊTRICE

Vous souhaitez rencontrer la commissaire enquêtrice ? Six permanences sont organisées :

Mairie de Bondy

Place du 8 mai 1945 - 93140 Bondy

- Le lundi 09 septembre 2024 de 09h00 à 12h00
- Le lundi 16 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le samedi 21 septembre 2024 de 09h00 à 12h00
- Le mercredi 25 septembre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le mercredi 02 octobre 2024 de 14h00 à 17h00
- Le vendredi 11 octobre 2024 de 14h00 à 17h00

DÉPÔT D'AVIS

Vos observations et propositions peuvent être déposées via :

- le site internet dédié à l'enquête :
 https://www.registredemat.fr/ep-regul-gare-bondy
- l'adresse de courriel :<u>ep-regul-gare-bondy@registredemat.fr</u>

Un registre papier est disponible à la mairie de Bondy.

Vous pouvez aussi adresser un courrier pendant toute la durée de l'enquête, à l'attention de :

Madame la commissaire enquêtrice Enquête publique relative à la procédure de régularisation de la déclaration d'utilité publique du projet L15 Est Mairie de Bondy – service accueil – relations usagers Place du 8 mai 1945 - 93140 Bondy

DES INFORMATIONS CLAIRES EN UN MINIMUM DE TEMPS

En moins de 30 minutes:

- Le présent guide de consultation
- La pièce G6 du dossier d'enquête publique, compléments à l'étude d'impact

De 30 minutes à 1heure:

- Le présent guide de consultation
- La pièce G6 du dossier d'enquête publique, compléments à l'étude d'impact
- Le chapitre 5.5.1.2 de la pièce G3 du dossier d'enquête publique, effets sur les transports et les conditions de déplacement et mesures associées
- L'avis délibéré de l'Autorité Environnementale et le mémoire en réponse (annexes J8e et J9e du dossier d'enquête publique)



SOMMAIRE DÉTAILLÉ

Pièces modifiées pour le nouveau dossier d'enquête publique

Les autres pièces sans modifications sont celles du dossier d'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique modificative 2. Elles sont mises à disposition pour faciliter la compréhension des compléments

A - Objet de l'enquête, informations juridiques et administratives

- 1. Objet de l'enquête publique
- 1.1 Cadre de l'enquête publique
- 1.2 Présentation des principaux acteurs du projet de ligne 15 Est

2. Insertion de l'enquête dans la procédure administrative

- 2.1 Rappel des précédentes procédures portant sur la ligne 15 Est
- 2.2 Organisation et déroulement de la présente enquête
- 2.3 Rappel des procédures en lien direct avec une procédure de déclaration d'utilité publique ou complémentaires
- 3. Compléments apportés à l'étude d'impact de la ligne 15 Est s'agissant du chantier de la gare Bondy
- 3.1 Présentation du chantier de la gare Bondy
- 3.2. Compléments apportés à l'étude d'impact de la ligne 15 Est en ce qui concerne le chantier de la gare Bondy

B - Plan de situation

C - Présentation du programme

- 1. Préambule
- Historique du programme et justification du parti d'aménagement
- 2.1 Rétrospective des différents projets de métro en rocade
- 2.2 Le projet de métro du Grand Paris
- 3. Présentation du programme
- 3.1 Les objectifs du programme
- 3.2 Le tracé et l'insertion du programme
- 3.3 L'insertion des lignes et des ouvrages
- 3.4 L'offre de transport prévisionnelle
- 3.5 Les gares
- 3.6 L'articulation avec les autres modes de transport : interconnexions et intermodalité
- 3.7 Les sites dédiés à la maintenance et à l'exploitation
- 3.8 Calendrier

D - Note explicative et caractéristiques principales des ouvrages les plus importants

- 1. Présentation du projet soumis à l'enquête
- 1.1 Contexte de l'émergence du projet ligne 15 Est
- 1.2 Justifications du projet : objectifs du projet
- et réponses qu'il apporte 1.3 Les principales caractéristiques du projet ligne 15 Est
- 2. Choix du projet
- 2.1 Processus du choix du projet jusqu'au stade des études préliminaires
- 2.2 Esquisses des principales solutions
- de substitution examinées et raisons du choix du projet 2.3 Choix du projet au stade des études d'avant-projet
- 2.4 Choix du projet au stade du présent dossier de déclaration d'utilité publique modificative
- 3. Description du projet
- 3.1 Tableaux synthétiques des éléments du projet
- 3.2 Principes de conception du projet
- 3.3 Description du tracé et des intergares
- 3.4 Système de transport
- Caractéristiques principales des ouvrages les plus importants et conditions d'exécution des travaux
- 4.1 Description des gares
- 4.2 Les ouvrages de service
- 4.3 Description du centre d'exploitation de Rosny-sous-Bois et accès depuis Rosny Bois-Perrier
- 4.4 Description du tunnel
- 4.5 Les puits d'entrée et de sortie des tunneliers
- 4.6 Conditions d'exécution des travaux
- 5. Le calendrier du projet

E - Plan général des travaux

F - Appréciation sommaire des dépenses

- Estimation du coût du projet déclaré d'utilité publique
- 1.1 Éstimation du coût du projet déclaré d'utilité publique en 2017
 1.2 Estimation du coût du projet déclaré d'utilité publique en 2018
- 1.3 Estimation du coût du projet présenté à enquête publique
- 2. Financement du projet

G1 - Étude d'impact - État initial

- 1. Préambule
- 2. Terres, sol, eau, air et climat
- 3. Biodiversité
- 4. Patrimoine culturel, paysage et archéologie
- 5. Population et santé humaine
- 6. Interrelations entre les composantes du milieu
- 7. Synthèse des enjeux par ouvrage

G2 - Étude d'impact - Présentation du projet

- 1. Description générale du projet de la ligne 15 Est
- 2. Esquisse des principales solutions examinées et raisons pour lesquelles le projet présenté a été retenu
- 3 Présentation détaillée des ouvrages de la ligne 15 Est
- 4. Gestion des déblais de la ligne 15 Est

G3 - Étude d'impact - Impacts et mesures

- 1. Préambule
- 2. Terres, sol, eau, air et climat
- 3. Biodiversité
- 4. Patrimoine culturel, paysage et archéologie
- 5. Population et santé humaine
- 5.1 Effets sur le cadre socio-économique et l'organisation urbaine et mesures associées
- 5.2 Effets sur le bâti et sur les infrastructures de transports et mesures associées
- 5.3 Effets sur les réseaux urbains et mesures associées
- 5.4 Risques technologiques et mesures associées
- 5.5 Effets sur les transports et les conditions
- de déplacement et mesures associées 5.6 Effets sur le cadre de vie et la santé humaine
- et mesures associées 5.7 Effets sur les documents d'urbanisme, plans, schémas et
- programmes et mesures associées
 5.8 Effets notables que le projet est susceptible d'avoir sur l'environnement résultant des technologies et des
- substances utilisées lors de la phase de construction et d'exploitation et mesures associées
- 6. Synthèse des mesures pour éviter, réduire, ou compenser les effets négatifs notables du projet
- 7. Analyse des effets cumulés du projet avec d'autres projets connus
- Incidences négatives notables attendues du projet sur l'environnement résultant de la vulnérabilité à des risques d'accidents ou de catastrophes
- Appréciation des impacts du programme du Grand Paris Express
- 0. Évaluation des incidences Natura 2000
- Analyse des enjeux écologiques et des risques potentiels liés aux aménagements fonciers, agricoles et forestiers

- 12. Analyse des conséquences prévisibles du projet sur le développement de l'urbanisation
- 13. Analyse des émissions de gaz à effet de serre, des coûts collectifs des pollutions et nuisances, de la consommation énergétique et des avantage induits pour la collectivité
- 14. Compatibilité du projet avec l'affectation des sols définie par le document d'urbanisme opposable, articulation avec les plans, schémas et programmes, prise en compte du schéma régional de cohérence écologique
- 15. Hypothèses de trafic, conditions de circulation et méthodes de calculs
- Méthodes de prévision ou éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement

G4 - Étude d'impact - Résumé non technique

- Présentation du contexte, des acteurs et du cadre réglementaire
- 2. Description du projet retenu et principales solutions examinées
- 3. Analyse de l'état actuel de l'environnement
- Analyse des impacts du projet sur l'environnement et mesures associées
- 5. Évaluation des incidences Natura 2000
- Incidences négatives notables attendues du projet sur l'environnement résultant de la vulnérabilité à des risques d'accidents ou de catastrophes maieures
- 7. Analyse des conséquences prévisibles du projet sur le développement éventuel de l'urbanisation
- Compatibilité du projet avec l'affectation des sols définie par le document d'urbanisme opposable, articulation avec les plans, schémas et programmes, prise en compte du SRCE
- 9. Analyse des effets cumulés avec d'autres projets connus
- 10. Présentation des principales mesures de suivi et suivi des effets
- 11. Coûts associés aux mesures d'évitement, de réduction et de compensation
- 12. Analyse des coûts collectifs des pollutions et nuisances induits par le projet et des avantages induits pour la collectivité
- 13. Appréciation des impacts à l'échelle du Grand Paris Express
- 14. Méthodes de prévision ou éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement

G5 - Étude d'impact - Annexe : Schéma de gestion et de Valorisation des Déblais (iuillet 2017)

G6 - Compléments à l'étude d'impact de la ligne 15 Est spécifiques au secteur de la gare Bondy

- Rappel du projet de la gare Bondy et des travaux associés
- 1.1 Le projet de la gare Bondy
- 1.2 Les travaux de réalisation de la gare
- Compléments relatifs à la circulation des camions pour l'approvisionnement et l'évacuation des déblais du chantier de la gare Bondy
- 2.1 État des circulations de véhicules dans et autour du guartier de la gare Bondy
- 2.2 Flux et circulations pour l'approvisionnement et l'évacuation des déblais du chantier
- 2.3 Mesures d'évitement et de réduction
- .4 Conclusion
- Compléments relatifs aux incidences du chantier sur la qualité de l'air au sein du secteur de la gare Bondy
- 3.1 Méthodologie d'évaluation de l'impact sur les émissions de polluants en phase chantier
- 3.2 Situation de référence
- 3.3 Situation de projet
- 3.4 Conclusion de l'incidence sur la qualité de l'air

- 4. Compléments relatifs aux nuisances sonores engendrées par les travaux et circulations liés au chantier de réalisation de la gare Bondy à proximité immédiate de la crèche Janusz Korczak
- 4.1 État initial et contexte des activités liées au chantier et circulations aux abords de la crèche Janusz Korczak
- 4.2 Sources des nuisances sonores générées par les activités sur l'emprise de chantier déportée et les circulations afférentes vis-à-vis de la crèche Janusz Korczak
- 4.3 Mesures d'évitement et de réduction mises en place pour lutter contre les nuisances sonores à proximité immédiate de la crèche Janusz Korczak
- 4.4 Mise en œuvre des mesures éviter, réduire, compenser
- Méthodes ayant permis l'établissement de l'état actuel de la zone du projet, l'évaluation des impacts
- 5.1 Description des méthodes de prévision ou des éléments probants utilisés pour identifier et évaluer les incidences notables sur l'environnement
- 5.2 Les noms et qualités précises et complètes du ou des acteurs de l'étude d'impact et des études qui ont contribué à sa réalisation

H - Évaluation socio-économique à l'échelle de la ligne 15 Est

- Présentation générale des caractéristiques et des objectifs de l'opération
- 2. Les finalités et principes de l'évaluation socioéconomique
- 3. Les prévisions de trafic
- 4. Le contexte local du projet
- 5. L'analyse stratégique et les variantes
- 6. Le contexte en matière de mobilité
- 7. Prévisions de trafic
- 3. Création de valeur par fonctionnalité
- 9. Coûts du projet
- 10. Bilan quantitatif des effets socio-économiques du tronçon Saint-Denis Pleyel Champigny Centre
- H Annexe : évaluation socio-économique à l'échelle du Grand Paris Express
- 1. Présentation générale
- 2. Évaluation socio-économique selon l'instruction de
- Évaluation socio-économique à l'échelle
 du Grand Paris Express

I - Mise en compatibilité des documents d'urbanisme (MECDU) Sans objet

J - Annexes

- J1 Bilan du débat public sur le Réseau de transport public du Grand Paris
- J2 Bilan du débat public sur le projet Arc Express
- J3 Bilan de la concertation sur la ligne Orange
- J4 Rapport de M. Michel Gaillard, garant de la concertation désigné par la CNDP
- J5a Consultation inter-administrative Synthèse des avis reçus DUP initiale
- J5b Consultation inter-administrative Synthèse des avis reçus DUP modificative n°1
 J5c Consultation inter-administrative Synthèse des avis
- reçus DUP modificative n°2

 J6a Délibération n°2015/516 du conseil du STIF Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique initiale réalisé par la Société du Grand Paris
- J6b Délibération n°2017/419 du dossier du STIF Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique modificative n°1 réalisé par la Société du Grand Paris

- J6c Délibération n°2020/712 du conseil d'IDFM (ex-STIF) Approbation du dossier d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique modificative n°2 réalisé par la Société du Grand Paris
- J7a Délibération n°2016/09 du directoire de la Société du Grand Paris, apportant les réponses aux demandes émises par le STIF dans la délibération n°2015/516 de son conseil
- J7b Délibération n°2017/29 du directoire de la Société du Grand Paris, apportant les réponses aux demandes émises par le STIF dans la délibération n°2017/419 de son conseil
- J7c Délibération n°2021-02 du directoire de la Société du Grand Paris, apportant les réponses aux réserves et demandes émises par lle-de-France Mobilités dans la délibération n°2020/712 de son conseil en date du 09 décembre 2020
- J8a Avis délibéré de l'Autorité environnementale –
- J8b Avis délibéré de l'Autorité environnementale DUP modificative n°1
- J8c Avis délibéré de l'Autorité environnementale Dossier d'Autorisation Environnementale
- J8d Avis délibéré de l'Autorité environnementale DUP modificative n°2
- J8e Avis délibéré de l'Autorité environnementale Régularisation de la DUP J9a Mémoire en réponse sur l'avis de l'Autorité
- environnementale DUP initiale J9b Mémoire en réponse sur l'avis de l'Autorité
- environnementale DUP modificative n°1 J9c Mémoire en réponse sur l'avis de l'Autorité environnementale – Dossier d'Autorisation
- Environnementale de 2019

 J9d Mémoire en réponse sur l'avis de l'Autorité
 environnementale DUP modificative n°2
- J9e Mémoire en réponse sur l'avis de l'Autorité
 environnementale Régularisation de la DUP
 J10a Avis du commissaire général à l'investissement sur
 l'évaluation socio-économique de la ligne 15 Est et rapport
- de contre-expertise DUP initiale J10b Avis du commissaire général à l'investissement sur l'évaluation socio-économique de la ligne 15 est et rapport
- de contre-expertise DUP modificative n°2 J11a Suites données par la Société du Grand Paris à l'avis
- du Commissaire général à l'investissement DUP initiale
 J11b Suites données par la Société du Grand Paris à l'avis
 du Secrétaire Général Pour l'Investissement –
- DUP modificative n°2 J12a Estimation sommaire des dépenses foncières sur le tronçon
- Saint-Denis Pleyel Champigny Centre DUP initiale

 J12b Estimation sommaire des dépenses foncières sur le tronçon
 Saint-Denis Pleyel Champigny Centre DUP modificative
 n°1 (Département Seine-Saint-Denis)
- J12c Estimation sommaire des dépenses foncières sur le tronçon Saint-Denis Pleyel – Champigny Centre – DUP modificative n°2
- J13a Arrêté n°2017-0325 du 13 février 2017 (DUP initiale) et annexes J13b Arrêté n°2018-1438 du 20 juin 2018
- (DUP modificative n°1) et annexes
 J13c Arrêté interpréfectoral n°2019-2057 du 30 juillet 2019
 concernant l'autorisation environnementale
- J13d Arrêté n°2021-3381 du 2 décembre 2021 (DUP modificative n°2) et annexes J13e Arrêté n°2022-0093 du 13 janvier 2022

de la ligne 15 Est

- (Prorogation de la DUP)
 J14a Rapport et conclusions de la Commission d'Enquête
 de la DUP initiale
- J14b Rapport et conclusions de la Commission d'Enquête de la DUP modificative n°1 J14c Rapport et conclusions de la Commission d'Enquête
- du Dossier d'Autorisation Environnementale (DDAE)

 J14d Rapport et conclusions de la Commission d'Enquête
- de la DUP modificative n°2